

Périodicité : Mensuel





Date : Mai 2021 Page de l'article : p.6

Page 1/1

RÉGLEMENTATION BAR

Pas d'évolution jusqu'au

31 juillet 2021

Beaucoup attendaient de nouvelles discussi
à l'UE sur la réglementation bar en ce débu
printemps ? C'est en tout cas ce qui était pro
C'était sans compter sur l' Beaucoup attendaient de nouvelles discussions à l'UE sur la réglementation bar en ce début de printemps ? C'est en tout cas ce qui était prévu. C'était sans compter sur l'enlisement de la situac'était sans compter sur l'enisement de la situa-tion avec le Brexit puisque, « le plan d'urgence, visant à garantir les possibilités de pêche provi-soires entre l'Union européenne et le Royaume-Uni jusqu'au 31 juillet 2021, entre en application dès le 1<sup>er</sup> avril 2021. En conséquence, les mesures 2020 sur la pêche de loisir du bar sont prorogées jusqu'au 31 juillet 2021 », indique la FNPP, pré-cisant que « pous tenons à déponder les dysfonccisant que « nous tenons à dénoncer les dysfonc-tionnements actuels et l'absence de prise compte de nos demandes pour 2021. »



Tous droits réservés à l'éditeur PECHEURS2 2763690600506